

LE FRANCO-CANADIEN

ORGANE DU DISTRICT D'IBERVILLE.

I. Bourguignon Imprimeur-Propriétaire.

Redige par un Comite de Collaborateurs.

Il est quelquefois incroyable et étourdissant de voir jusqu'à quel point l'esprit de parti peut pousser certaines feuilles. Ainsi que nos lecteurs le savent déjà, M. A. Papineau s'est présenté à St. Hyacinthe comme candidat ministériel. Le *Courrier* de cette ville publie, un article dont le résumé succinct pourrait se résumer à ceci : Tout homme qui soutient le ministère actuel n'est plus catholique. Et le *Courrier* de s'évertuer à défendre sa thèse dans deux immenses colonnes dans lesquelles la logique de la passion flagelle le bon sens presque à chaque ligne, et le dispute au charlatanisme du langage. Hypocrites et pillards, finirez-vous une bonne fois de vous servir un jour du vin et le lendemain de la religion pour en venir à vos fins ? Finirez-vous de mêler cette religion sainte à vos sales disputes de parti ? Faudra-t-il un brevet de MM. Cartier, Cauchon et Cie. pour être compté comme catholique ? Vous avez vous-mêmes que M. Papineau est un homme capable, un honnête homme et un catholique. Avez-vous le droit de le débaptiser, parce qu'il ne pense pas comme vous ? Laissez donc un peu vos serupules religieux de côté, ou vous connaissez, et l'on sait ce que vous valez. Si les honnêtes gens, indignés de vos pillages et de votre mauvaise administration, vous ont mis de côté, ne vous les rendre responsables des fautes de tel ou tel homme, alors que le retour de ces fautes n'existe que dans votre imagination, et vous sert seulement de prétexte pour tromper les faibles et les crédules. N'imitez donc plus la religion dans vos querelles, nous saurons défendre notre religion, et toutes les saintes choses que nos pères nous ont laissées ; et nous n'avons pas besoin de ceux qui ont tout souillé dans l'ordre social et politique y mettent la main.

Présentation des Drapeaux à L'Infanterie Legere du Richelieu.

Cette importante cérémonie a eu lieu samedi dernier, sur le terrain du Gouvernement, en avant des casernes. Il est à regretter que le temps fut froid et couvert, car la splendeur de la fête eût été grandement augmentée par l'éclat d'un beau soleil comme celui que nous avons eu ces jours-ci. Les compagnies de Waterloo, et de Granby, avaient été invitées et présentaient une masse assez compacte. Le Bataillon, musique en tête, et accompagné des Compagnies d'Infanterie sus-nommées, d'un détachement de la Compagnie des Ingénieurs de Montréal et de la Troupe de Cavalerie de cette ville, se rendit au lieu désigné, et s'étant formé en carré les deux drapeaux furent apportés au milieu. Alors Madlle. Howard, chargée de la présentation, s'avança et lut le discours suivant :

Officiers et Volontaires de l'Infanterie légère du Richelieu—j'ai été appelée aujourd'hui par certaines dames et messieurs de cette ville pour vous

présenter ces drapeaux. En remplissant cet office, je suis pleinement persuadée qu'ils seront gardés avec honneur.

Ne permettez jamais qu'ils soient souillés par la main d'un homme déloyal ou sans honneur. Gardez-les purs de toute tache déshonorante en vous en préservant vous-mêmes.

Si jamais vous étiez appelés à les porter sur le champ de bataille, qu'on les voie à l'avant-garde des combattants, et ne souffrez jamais que leurs couronnes royales s'abaissent devant l'ennemi.

Jadis, vos pères combattirent et moururent pour la défense de leurs étendards ; que leurs descendants soient dignes d'eux et fassent de même si l'occasion se présente.

"Pro patria mori" est votre devise, ne l'oubliez jamais ; et si notre bien-aimé Canada devait être un jour assailli par l'ennemi, ses enfants ne seront pas en arrière à le défendre. C'est la terre natale pour beaucoup, terre d'adoption pour plusieurs. Aimez-la, vous qui êtes ses fils ! Et vous qui avez pris naissance dans une autre contrée, aimez-la aussi comme une bonne mère nourricière ; c'est de votre faute, si elle n'a pas été telle pour vous. C'est la terre la plus libre et la plus heureuse qui soit au monde et elle a toujours été ainsi depuis que la noble et vieille union de la Grande Bretagne et de l'Irlande s'est répandue sur son sol. Restez donc fidèles à cette union qui vous a conservé vos lois et vos institutions ; et ne déployez jamais vos couleurs que pour la défense de votre pays ou des droits de notre bien-aimée Souveraine.

Capt. F. H. Marchand répondit en ces termes :

MADMOISELLE HOWARD.

Au nom des Officiers commissionnés et non commissionnés et des volontaires du 21me Bataillon de Milice volontaire du Canada, j'ai l'honneur de vous remercier de votre magnifique cadeau.

Ce superbe drapeau que vous nous présentez au nom des Dames de St. Jean, et à la confection duquel vous avez eu une large part, sera toujours pour nous d'un prix inestimable.

En temps de paix il nous rappellera que nos faibles progrès dans les exercices militaires n'ont pas été vus d'un œil indifférent par nos concitoyens et cette pensée ne pourra que nous exciter à faire de nouveaux sacrifices et de plus grands efforts pour nous perfectionner dans l'usage des armes ; en temps de guerre, si nous y sommes un jour appelés, il suffira de jeter un regard sur notre drapeau pour nous rappeler que nous défendons ce que nous avons de plus cher et que "pro patria mori" est une des devises les plus nobles et les plus dignes d'un soldat.

Je suis confiant donc qu'en tout temps et, toutes circonstances, l'Infanterie légère du Richelieu, conformément au vœu que vous avez exprimé, portera ses couleurs avec gloire et avec honneur.

Je termine en vous remerciant de nouveau et en exprimant le regret qu'une voix plus éloquent n'ait pas été appelée à répondre d'une manière plus digne de vous, de celles que vous représentez et de l'occasion qui nous réunit en ce jour.

Les drapeaux furent remis aux enseignes, les troupes présentèrent les armes et la musique joua l'air : *God save the Queen*. Après diverses évolutions militaires, les diverses compagnies, celle de cavalerie en tête, parcoururent les principales rues de la ville et se rendirent à l'Hôtel-de-Ville où un banquet les attendait dans la grande-salle. Nous n'avons pu avoir le plaisir d'assister au dîner ; mais on nous en a dit des merveilles, et nous pensons que tout le monde en a été satisfait. Les plus grandes louanges sont dues aux officiers qui en ont fait les frais, et à M. B. O'Caïn qui en a été l'ordonnateur. Dans la soirée, malgré la pluie, un grand nombre de nos volontaires sont allés reconduire aux chars les compagnies invitées d'ailleurs. Nous ne pouvons que voir avec le plus grand plaisir, l'esprit militaire s'introduire parmi nous, surtout à cette époque où chacun sent le besoin d'avoir une force armée suffisante, en cas d'attaque, pour soutenir au moins le premier choc, et attendre des secours ; et nous ne doutons pas que l'Infanterie légère du Richelieu ne soit prête à se distinguer, partout où on aura besoin de ses services.

Samedi dernier la Chambre s'est formée en comité des subsides et a adopté le reste des estimés ordinaires ainsi que les estimés supplémentaires.

NOUVELLES AMERICAINES.

(Extrait du *Courrier des Etats-Unis*.)

La situation se précise enfin à Chattanooga, et l'on peut tirer quelques inductions certaines des dépêches suivantes :

"Washington, 23 septembre.

"Le gouvernement a reçu ce matin des dépêches de Rosencranz datées de Chattanooga hier à 5 h. de l'après-midi. L'attaque faite lundi par l'ennemi contre la division Thomas (la gauche de Rosencranz), a été repoussée, et ce général a repris tranquillement la position qu'il était sur le point d'occuper quand il a été attaqué. Quand deux divisions de Longstreet ont marché sur Rosencranz lundi soir, ce n'était que pour faire une reconnaissance.

"Toute l'armée de Rosencranz était concentrée lundi avant minuit. Il est maintenant dans une forte position, qu'il peut tenir aisément jusqu'à l'arrivée de renforts. Le mouvement a été exécuté avec un ordre excellent, et les soldats, malgré les fatigues de plusieurs jours et de plusieurs nuits, étaient animés du meilleur esprit.

"Quatre mille de nos blessés ont été emportés du champ de bataille après l'action de dimanche. Le général Lytle a été le seul officier-général tué de notre côté, tandis que Bragg reconnaît qu'il a perdu beaucoup d'officiers. Les réguliers, qui avaient

marché 1,550 au combat, en sont revenus 415. C'est une preuve de l'opiniâtreté avec laquelle les fédéraux ont disputé chaque pouce de terrain. C'est une merveille que Rosencranz ait pu arriver à cette position présente après un combat avec des troupes aussi choisies et aussi nombreuses. Dans deux ou trois jours, il pourra reprendre l'offensive.

"Hier soir l'ennemi était très-actif ; il avait fait des approches toute la matinée. Les soldats de Rosencranz sont prêts pour une nouvelle rencontre."

"Washington, 23 septembre.

"Le *National Republican* annonce que toute l'armée de Rosencranz a marché en bon ordre vers une position nouvelle et imprenable, choisie par le général pour un nouveau combat. Le moral des soldats est excellent. Bragg commande les confédérés. Il a télégraphié à Jefferson Davis qu'il n'avait pris que 2,500 fédéraux et 20 canons."

De ces télégrammes il résulte que le général Rosencranz a subi un échec, mais que le revers n'est pas tout ce que les premières dépêches avaient fait craindre. Les fédéraux ont abandonné le champ de bataille plus ou moins entamés, mais leur retraite s'est opérée tant bien que mal, et ils occupent maintenant une position avantageuse, dans laquelle ils peuvent attendre des renforts. Or, tant que Chattanooga et Knoxville ne seront pas le prix de la bataille, l'avantage de Bragg demeurera matériellement stérile, et les vingt canons dont il s'est emparé n'empêcheront pas qu'on ne le lui conteste au Nord.

Au surplus, la bataille n'est probablement pas finie, et les signes d'activité qu'on a remarqués mardi chez les confédérés n'étaient sans doute que le prélude d'une lutte nouvelle. Bragg doit être désireux d'achever sa victoire avant que Rosencranz ait reçu des renforts, car son but ne sera pas rempli tant qu'il n'aura pas refoulé les fédéraux au-delà du Tennessee.

Les pertes des deux partis ont dû être énormes. Bragg en fait l'aveu, et les dépêches unionistes, sans être très-explicites sur ce point, trahissent un grand nombre de morts et de blessés. Si sur 1,550 régulier (une réserve) 415 seulement sont revenus, la proportion, même réduite de moitié pour les autres corps, serait encore énorme. Notons d'ailleurs que les unionistes ont emmené 4,000 blessés du champ de bataille de dimanche ; dans leur mouvement de retraite, ils en ont évidemment laissé aux mains de l'ennemi. En fait d'artillerie, si l'on s'en rapporte aux dépêches antérieures, les fédéraux avaient pris dix canons. Si Bragg en a pris vingt, c'est un bénéfice de dix pour les sécessionnistes. Enfin, les confédérés disent avoir fait 2,500 prisonniers, et les unionistes assurent avoir pris 1,100 hommes.

Le *Dispatch* de Richmond du 22 a publié la dépêche officielle de Bragg sur les journées du 19 et du 20. Il est facile de se convaincre en la lisant que le général louisianais ne regardait pas

son avantage comme complet ni la bataille comme terminée :

"Chickamauga, 20 septembre.

"Après deux jours de rudes combats, nous avons repoussé l'ennemi, après une résistance acharnée, de plusieurs positions, mais il est encore en face de nous. Les pertes ont grandement des deux côtés. Nos officiers ont particulièrement souffert. Nous avons pris vingt pièces d'artillerie et 2,500 hommes.

BRAXTON BRAGG.

Il n'y a eu de combat dans les environs de Chattanooga ni mardi ni mercredi, de manière que les choses en sont à peu près au point où nous les laissons hier. Seulement, il est clair que tout délai profite aux fédéraux, qui fortifient leur position et reçoivent des renforts. Sans aller jusqu'à prétendre qu'ils vont se retrouver soudain en état de reprendre l'offensive, il est permis de penser qu'ils pourront du moins garder une défensive avantageuse. Tel est l'avis de Rosencranz qui a télégraphié à Washington "qu'il ne saurait être délogé de sa position actuelle." L'appréciation suivante, que nous empruntons à la *Tribune*, nous paraît très-juste :

"Il est de plus en plus manifeste que le combat de samedi et de dimanche a été des plus acharnés et que nos forces ont fini par céder à la supériorité du nombre. Bragg revendique la capture de vingt canons, et la silence de notre côté confirme son assertion. A cette perte nous avons à opposer celles qu'ont éprouvées les confédérés en officiers-généraux, six ayant été tués et sept blessés, nombre sans précédent dans cette guerre..."

"En somme, nous ne voyons pas de raison pour douter que le résultat de la bataille a été un revers pour les armes fédérales. La retraite tranche la question. Nous avons été battus, mais pas à plate couture. Les sécessionnistes ont accompli beaucoup moins qu'ils n'espéraient, d'autant moins que leur succès ne sera qu'un avantage temporaire si des renforts arrivent à Rosencranz à temps pour lui assurer la possession de Chattanooga. Nous tenons pour assuré que le gouvernement fera tout désormais pour accroître son armée, sous le coup de la nécessité. Mais garder Chattanooga ne suffit pas. Il faut que le général Rosencranz puisse reprendre sa campagne offensive au plus tôt, et la reprendre avec des forces qui mettent hors de question sa supériorité numérique à l'avenir."

Les journaux du Sud sont très modestes en parlant de la victoire de Bragg, et considèrent jusqu'ici la bataille de Rossville comme un succès incomplet. Ils s'accordent avec les rapports fédéraux pour constater que l'armée de Rosencranz a rétrogradé de 11 milles, et pensent que le général unioniste a mis le feu à quelques-uns de ses magasins. Ils regardent comme des exagérations des dépêches d'Atlanta portant que les confédérés ont pris trente canons et 6,000 prisonniers. C'est au télégramme officiel de Bragg qu'il faut s'en rapporter à cet égard. Cependnt, M. Isham Harris, gouverneur du Tennessee, a télégraphié à l'*Appeal*, lundi soir, "que la victoire des confédérés était complète, qu'ils

FEUILLETON.

LES DERNIERS JOURS DE POMPEI.

PAR BULWER LYTTON.

LIVRE QUATRIÈME.

III.—Réunion élégante et dîner à la mode de Pompéi.

(Suite.)

En prononçant ces mots, elle remit dans la main de Glaucus une cassette qui contenait un rang de perles assez grosses et d'une certaine valeur. C'était un usage assez général que les personnes qui allaient se marier reçussent de parents cadeaux, pour que Glaucus ne se fit aucun scrupule d'accepter ce collier. Le courtis et fier Athénien se proposait d'ailleurs de rendre à Julia quel-que présent qui aurait trois fois la valeur du sien. Elle l'arrêta au milieu de ses remerciements, et, versant un peu de vin dans une petite coupe, ajouta en souriant :

"Vous avez porté bien des santés avec mon père, portez en une avec moi. A la santé et au bonheur de votre épouse !"

Elle toucha la coupe du bout des lèvres et la résenta à Glaucus. La coutume voulait qu'il la vidât jusqu'à la dernière goutte : il le fit, Julia, qui ignorait la supercherie de Nydia, suivait ses mouvements d'un regard inquiet et plein de feu. Quoique la magicienne eût prévenue que l'effet pourrait bien ne pas être immédiat, elle pensait que ses charmes doubleraient au moins la force du sortilège. Son attente fut trompée. Glaucus remit froidement la coupe sur la table et continua de s'entretenir avec elle d'un ton gracieux, sans témoigner aucune émotion nouvelle. Elle le retint aussi longtemps qu'elle put ; mais les manières de Glaucus ne changèrent pas à son égard.

"Demain... se dit-elle en laissant éclater sa joie malgré son désappointement, demain, hélas ! pour Glaucus !..."

Oh oui ! hélas pour lui, bien sûr.

IV.—Le philtre.— Ses effets.

Lorsque Glaucus arriva chez lui, il trouva Nydia assise sous le portique du jardin. Elle était accourue à sa maison dans l'espérance qu'il reviendrait de bonne heure ; inquiète, craintive, rêveuse, elle s'était décidée à profiter de la première occasion qu'elle pourrait saisir pour éprouver la vertu du philtre, quoique en même temps elle désirât que cette occasion fut encore différée :

C'était dans cette disposition d'esprit, mêlée de désir et de crainte, le cœur palpitant les joues en feu, que Nydia attendait la possibilité du retour de Glaucus avant la nuit... Il traversa le portique juste au moment où les premières étoiles se levaient, et où le ciel se revêtait de sa robe de pourpre.

"Ah ! mon enfant, est-ce que tu m'attends ?"

—Non ; je venais d'arroser les fleurs, et je me reposais un moment.

—Il a fait chaud, dit Glaucus en s'asseyant sur un des sièges adossés à la colonnade.

—Très-chaud.

—Veux-tu appeler Dave ? le vin que j'ai bu m'a lèté, et je désirerais prendre quelque boisson rafraîchissante."

Ainsi donc se présentait soudainement et d'une façon inattendue l'occasion recherchée par Nydia ; de lui-même de son propre mouvement, il venait au-devant de ses souhaits. Comme elle respirait vite... "Je veux vous préparer moi-même, dit-elle, le breuvage d'été qu'Ione affectionne ; un breuvage composé de miel et d'un peu de vin rafraîchi dans la neige."

—Merci, répondit Glaucus, loin de se douter de ce qui se passait dans l'âme de

Nydia ; si Ione l'aime, cela suffit ; je l'accepterai avec joie, fût-ce un poison."

Nydia fronça le sourcil et sourit : elle disparut quelques instants et revint avec une coupe qui contenait le breuvage ; Glaucus le prit de sa main. Que n'aurait pas donné Nydia en ce moment pour sortir de sa céciété pendant une heure, afin de voir ses espérances se réaliser ; de distinguer les premières lueurs de cet amour qu'elle rêvait ; d'adorer, avec toute la ferveur des Perses le lever de ce soleil qui devait, selon son âme crédule, illuminer à jamais les ténèbres de sa nuit terrible ! Il y avait une grande différence entre les émotions de la fille aveugle et celles qui avaient agité l'orgueilleuse Pompéienne, dans une semblable attente. Combien de frivoles passions occupaient celles-ci ! Que de petitesse et de dépit, quel misérable sentiment de vengeance, quel désir d'un sot triomphe, profanaient le culte qu'elle honorait du nom d'amour ! Dans le cœur de la Thessalienne tout était passion, passion pure, que rien ne contrôlait, ne modifiait ; passion, il est vrai, aveugle, insensée, sauvage, mais à laquelle ne se mêlait aucun élément vil et bas. La vie et l'amour se confondaient en elle ; comment aurait-elle pu résister à l'occasion de conquérir l'amour de Glaucus en retour du sien ?

Elle s'appuya pour se soutenir contre le mur, et sa figure, de pourpre tout à l'heure, était à présent blanche comme la neige ; ses mains délicates étaient convulsivement serrées ; et les lèvres entr'ouvertes, les yeux à terre, elle attendait avec anxiété les premiers mots que Glaucus allait prononcer.

Il avait déjà porté la coupe à ses lèvres, il avait bu à peu près le quart de ce qu'elle contenait, lorsque son regard tomba sur la figure de Nydia et en remarqua l'altération. Cette expression d'attente et d'effroi était si étrange, qu'il cessa de boire tout à coup, et tenant encore la coupe près de ses lèvres s'écria :

"Mais, Nydia, pauvre Nydia, tu es malade. Il faut que tu souffres de quelque mal violent, ta figure ne l'indique que trop. Qu'as-tu donc, ma pauvre enfant ?"

A continuer.

Application sera faite à la législature à sa prochaine session pour un acte d'incorporation de l'Union St. Joseph de St. Jean d'Iberville.

St. Jean, 17 Juillet 1863.

avaient pris 36 canons et 3,000 prisonniers. La bataille a eu lieu, d'après les journaux du Sud, à huit milles de Ringgold et à deux de Rossville. On croit que parmi les généraux séparatistes qui ont péri se trouve le général Helm, beau-frère de M. dame Lincoln.

Le Times publie sur la situation en Virginie des appréciations aussi saines que celles de la Tribune sur les affaires du Tennessee. Si ces deux journaux parlaient toujours avec autant de bon sens, le pays n'aurait jamais été trompé sur ses intérêts les plus chers, comme tant de fois il l'a été.

L'armée du général Meade et celle du général Lee, dit le Times, sont évidemment occupées en ce moment à quelque manœuvre. Tout dernièrement Lee, sur la rive droite du Rapidan, déployait de grandes forces devant l'armée du Potomac; mais mardi dernier, notre cavalerie a passé la rivière et s'est avancée jusqu'à Orange Court House, sans trouver trace de confédérés en nombre. On ignore quand ils se sont retirés, dans quelle direction, et pourquoi. Il se peut qu'ils se soient repliés sur Gordonsville. Il est improbable qu'ils aient descendu le Rapidan vers Fredericksburg, ou que Lee ait essayé d'attirer l'armée du Potomac vers Gordonsville, tandis qu'il tenterait un mouvement de flanc contre elle. Il n'est pas plus vraisemblable qu'il est remonté le Rapidan vers sa source, quoiqu'il ait longtemps occupé les plus importants défilés des Collines Bleues, par lesquels ont eu lieu toutes ces invasions précédentes. Il n'y a qu'un fait de certain, c'est que l'armée du Sud s'est rabattu sur Gordonsville.

Rien n'indique quel sera le plan de Meade. Ce général était à Washington mercredi, il est retourné à l'armée, il marche sans doute sur Gordonsville, et il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'une bataille fut livrée entre lui et Lee avant dimanche. Trop de dépêches nous ont dit que l'armée de Lee était diminuée. On la trouverait au contraire à peine appauvrie d'un régiment. Sans doute ces dépêches émanent de personnes loyales, mais nous craignons que leur première source ne soit chez l'ennemi. Si Meade s'avancait avec une armée inférieure, il trouverait que ni Ewell, ni Hill, ni Longstreet ne sont en Georgie, mais au contraire que la grande armée du Sud a presque toujours été près de son maximum numérique. Dans les conjonctures actuelles, le général Meade a besoin d'autant de prudence et d'habilité que de courage.

Nous lisons dans le dernier numéro du Courrier du Canada :

Nous avons le plaisir d'annoncer l'arrivée dans les eaux de Gaspé, de la corvette à vapeur de guerre de Sa Majesté le Roi d'Italie, la St. Jean. Elle est commandée par le capitaine de frégate, comte Emilio Fri di Bruno, et porte un armement de 24 canons. Son équipage se compose de 250 hommes.

Le commandant di Bruno a été chargé de venir étudier les ressources du Canada et spécialement de la côte de Gaspé d'où l'on sait que l'on exporte déjà une grande quantité de morue sèche dans les principales villes maritimes d'Italie, et le rapport favorable que cet officier fera à son gouvernement sur la richesse des pêcheries canadiennes, contribuera, nous en sommes sûrs, à développer de plus en plus les relations commerciales qui existent déjà entre les deux pays.

MM. Théodore Milon di Verrillon et Secondo Enrico Gugli Minetti, tous deux officiers de la corvette, sont en ce moment en visite à Québec. Ils doivent visiter nos estacades et nos chantiers de construction pour y étudier la qualité de nos bois et de nos vaisseaux.

Cet examen des produits de l'industrie de Québec intéressera, nous l'espérons, ces officiers qui visitent le Canada pour la première fois et les rapports favorables qu'ils pourront faire à leurs chefs de l'importance de notre commerce de bois et de la beauté et de la solidité des navires construits ici, auront sans doute l'effet d'attirer l'attention des marchands et armateurs de l'Italie sur l'importance et la variété des ressources du Canada.

C'est la première fois que le pavillon italien flotte dans les eaux canadiennes; nous espérons qu'il s'y montrera souvent à l'avenir, et qu'il se fera voir à Québec et à Montréal.

M. le commandant Fortin, qui a bien voulu nous communiquer les renseignements qui précèdent, s'est mis, avec cette parfaite obligeance qu'on lui sait, à la disposition des deux officiers de la corvette italienne dont il vient d'être question pour leur montrer nos estacades et nos chantiers de construction.

M. Gaillardet le correspondant parisien du Courrier des Etats-Unis dit que les mutations déterminées dans le corps consulaire de France aux Etats-Unis par le départ de M. de Montholon, sont officiellement arrêtées comme suit :

Consul général à New-York, M. le baron Gaudré-Boilleau, actuellement consul-général à Québec ;

Consul-général à Québec, M. Gauthier, actuellement consul à San-Francisco ;

Consul à San Francisco, M. Cazotte, actuellement consul à Valparaiso.

Une dépêche de Washington annonce même que déjà le gouvernement fédéral a délivré les exequaturs nécessaires pour l'exercice en fonctions de M. Cazotte et Gaudré-Boilleau.

Je donnais l'autre jour à l'ouvrier le moyen d'économiser et par là de faire un petit capital propre à l'aider sur ses vieux jours. Maintenant si l'ouvrier ajoute l'intérêt que lui rapportent ses économies déposées dans une banque d'épargne offrant bien entendu, toutes les garanties d'une bonne administration, il verra son petit capital grossir encore bien plus vite : car l'argent placé à intérêt fait des petits, dit Franklin, c'est-à-dire que l'argent engendre l'argent.

Par exemple, toute somme d'argent déposée dans une banque d'épargne n'offrant même que 5 pour 100, se double à peu près tous les seize ans, seulement par les intérêts : d'un petit capital de vingt-cinq piastres, on en obtiendra cinquante au bout de 16 ans, et ainsi de suite. Aussi l'importance d'une caisse d'épargne est incalculable pour les classes ouvrières. Cette institution permet à l'ouvrier de devenir un jour, en achetant avec ses petits capitaux amassés, un fonds de boutique achalandé, où de faire les frais et achats d'un premier établissement, où de consacrer plus tard, s'il est actif, ingénieux, à quelque entreprise plus fructueuse que le gain rétréci d'une manutention journalière, des capitaux qui, épargnés, ne suffiraient pas à cela.

La frugalité, la prévoyance, l'esprit d'ordre, a dit un auteur, telles sont les qualités dont les caisses d'épargne ont le plus besoin. contracter l'habitude à l'ouvrier. Longtemps courbé sous le poids de l'infortune, son âme se relève : il commence à s'estimer avec justice ; puis qu'il tient ce qu'il possède du travail et de la sagesse. Ses mœurs s'améliorent, son caractère s'adoucit, son intérieur est plus calme, sa famille plus affectionnée et plus heureuse : en devenant propriétaire, il devient un membre plus actif de la société ; il possède, il a intérêt de conserver ; il goûte les bienfaits de l'ordre général, il s'y affectionne et il en sent la nécessité.

Profonde et admirable vérité ; aussi les classes ouvrières ne devraient jamais la perdre de vue, car c'est là le véritable moyen que l'ouvrier doit adopter et mettre en pratique, s'il veut se mettre lui et sa famille à l'abri des infortunes ou des infirmités, amenées inévitablement par un âge avancé. Alors il verra sa carrière se terminer avec beaucoup moins d'amertume, parce que ses économies constantes du passé lui permettront de fuir ses jours, après un rude labeur, au sein de sa famille bien aimée, qui lui prodiguera ses soins empressés, sans avoir la douleur toujours bien amère à ce moment suprême, soit de recourir à l'assistance de personnes amies ou bien étrangers, ou enfin d'aller mourir à l'hôpital. Aussi cet heureux ouvrier emportera avec lui, au delà du tombeau, la bien douce consolation qu'il laisse à ses enfants chéris et à sa famille le bel exemple de l'économie accompagnée de quelques uns de ses bons fruits ! — Com.

Liste des prix accordés par la Société d'Agriculture du Comté de St. Jean à l'Exposition annuelle tenue à St. Jean le 24 Septembre courant.

PREMIERE DIVISION.

Blé.—1er prix Julien Simard, 2e Calixte Bouchard, 3e Joseph Bissonnette, 4e Charles Robinson, 5e Freeman Nye, 6e Alexander Graham, 7e David Candlish. Avoine.—1er prix Thos. Roy, 2e Edouard Lefebvre, 3e Michel Tremblay, 4e Alonzo Smith, 5e David Candlish, 6e Edouard Régner, 7e Jean Bte. Simard. Orge.—1er prix François Roy, 2e Collin Macfarlane, 3e Charles Robinson, 4e David Brosseau, 5e Isaac Bissonnette, 6e Pierre L'Heureux, 7e J. B. Musten. Pois.—1er prix Samuel Vaughan, 2e Charles Hébert, 3e Michel Tremblay, 4e Ralph Moore, 5e Léonard Dupont, 6e Médard Deslandes, 7e John Stott.

Blé d'Inde.—1er prix Georges Winterbottom, 2e Julien Duquet, 3e Edward Scriver, 4e Charles Robinson, 5e Samuel Vaughan, 6e Michel Tremblay, 7e Médard Duquet. Patates.—1er prix Calixte Bouchard, 2e George Lavallée, 3e George Winterbottom, 4e Samuel Vaughan, 5e Alexander Graham, 6e Félix Marchand, 7e Ralph Moore. Lin.—1er prix Vital Bourassa, 2e Edouard Lord, 3e Joseph Roy, 4e David Brosseau, 5e Lévi Roy. Foin.—1er prix Antoine Boissonneau, 2e Charles Hébert, 3e Collin Macfarlane, 4e Henry Larocque, 5e John Borrowdale, 6e David Candlish, 7e George Winterbottom.

SECONDE DIVISION.

Etalons âgés.—1er prix Straker Miller, 2e Francis Monnette, 3e Pierre Moreau, 4e Jean Bte. Moreau, 5e Alexis Perreault. Etalons de 3 ans.—1er prix Médard Deneau, 2e Basile Mayer, 3e Moysse Dépelteau, 4e Isaac Pédalue, 5e point de compétiteur. Etalons de deux ans.—1er prix Jean Sem Breaux, 2e Charles Hébert, 3e Vital Bourassa, 4e Médard Deneau, 5e Calixte Bouchard. Etalons d'un an.—1er prix Charles Robinson, 2e Jean Sem Breaux, 3e Laurent Roy, 4e Joseph Langlois, 5e Vital Bourassa. Pouliches de 3 ans.—1er prix Edward Mussen, 2e Jean-Bte Moreau, 3e Calixte Bouchard, 4e Pierre Roy. Pouliches de 2 ans.—1er prix John Borrowdale, 2e Alexis Perreault, 3e Georges Lavallée, 4e Jules Prévost. Pouliches d'un an.—1er prix Edward Mussen, 2e Médard Deslandes, 3e Pierre Roy, 4e Jules Prévost.

Juments poulinières avec leurs poulains.—1er prix François Molléur, 2e François Roy, 3e Charles Robinson, 4e Charles Ste-

wart, 5e J. B. Musten, 6e Médard Deslandes, 7e Jules Langlois, 8e Edward Scriver, 9e John Stott, 10e Julien Simard.

TROISIEME DIVISION.

Taureaux de 3 ans et plus.—1er prix Isaac Bissonnette, 2e François Roy, 3e Michel Tremblay, 4e Madame J. Rémillard, 5e Lévi Roy, 6e point de compétiteur. Taureaux de 2 ans.—1er prix Samuel Vaughan, 2e J. S. Woodworth, 3e Bart. Downly, 4e François Roy, 5e point de compétiteur. Taureaux d'un an.—1er prix Thos. Dolby, 2e David Roy, 3e George Winterbottom, 4e Francis Bourassa, 5e Robert Robinson, 6e Jean Bte. Moreau.

Vaches à lait.—1er prix Charles Robinson, 2e Thos. Dolby, 3e Edward Mussen, 4e Diles. M. et M. Borrowdale, 5e George Winterbottom, 6e J. S. Woodworth, 7e J. B. Musten, 8e John Borrowdale, 9e Calixte Bouchard, 10e Michel Tremblay. Génisses de 2 ans.—1er prix George Lavallée, 2e George Winterbottom, 3e J. S. Woodworth, 4e Charles Robinson, 5e Samuel Vaughan, 6e Isaac Bissonnette, 7e David Roy. Génisses de 1 an.—1er prix Edouard Mussen, 2e Charles Robinson, 3e George Winterbottom, 4e George Lavallée, 5e Samuel Vaughan.

Veaux de l'année.—1er prix George Lavallée, 2e David Roy, 3e Samuel Vaughan. Bœufs de 2 ans.—1er prix George Winterbottom, 2e Bart. Downly, 3e Ralph Moore, 4e Charles Robinson. Bœufs de 1 an.—1er prix George Winterbottom, 2e George Etherrington, 3e Samuel Vaughan, Robert Robinson.

2 bœufs et leurs petits.—1er prix Robert Robinson, 2e George Winterbottom, 3e Edward Mussen, 4e Samuel Vaughan, 5e David Brosseau, 6e Calixte Bouchard, 7e Richard Dentisson, 8e Robert Outhet. Verrats.—1er prix Félix Marchand, 2e Alonzo Smith, 3e John Borrowdale, 4e J. S. Woodworth, 5e J. B. Musten, George Lavallée.

Truies.—1er prix George Lavallée, 2e Félix Marchand, 3e Jean-Bte. Moreau, 4e J. B. Musten, 5e J. S. Woodworth, 6e Samuel Vaughan. Bœurs.—1er prix Diles. M. et M. Borrowdale, 2e George Winterbottom, 3e Robert Outhet, 4e Edward Scriver, 5e J. S. Woodworth, 6e Charles Robinson, 7e Michel Tremblay.

Fronage.—1er Sixte Coupal, 2e Thos. Dolby, 3e Alonzo Smith, 4e, J. B. Musten. Effage.—1er prix John Etherrington, 2e Julien Simard, 3e Laurent Poissant, 4e Jos. Roy, 5e George Lavallée, 6e George Winterbottom. Toile.—1er prix Edouard Régner, 2e Edouard Lord, 3e Joseph Roy, 4e Jean-B. Landry, 5e Vital Bourassa, 6e George Lavallée.

Flanelle.—Julien Simard, 2e Jean-Bte Depelteau, 3e Laurent Poissant, 4e Edouard Régner, 5e Edouard Lord, 6e François Molléur. Bètoirages.—1er Robert Robinson, 2e Ralph Moore, 3e Michel Tremblay, 4e Alex. Graham. Carottes.—1er prix George Lavallée, 2e Ralph Moore, 3e Collin Macfarlane, 4e Félix Marchand.

Courrepieds.—1er prix B. L. Manning, 2e George Winterbottom. Châles.—1er prix Edouard Régner, 2e Jean-Bte Landry. Chaussons.—1er prix J. S. Woodworth, 2e J. B. Musten. Cravate.—Vital Bourassa. Brodure en laine.—Samuel Vaughan. Brodure en fil.—J. B. Musten. Tapis.—B. L. Manning. Moulins à beurre.—Epiphane Duchêne. Rateaux à cheval.—Epiphane Duchêne. Choux.—Bénonie Bouchard. Oignons.—Bénonie Bouchard.

PRIX DU MARCHÉ.

Table with 3 columns: Item, Price per unit, and Date (St. Jean, 29 Sept. 1863). Items include flour, wheat, corn, etc.

PRIX DU MARCHÉ.

Table with 3 columns: Item, Price per unit, and Date (St. Jean, 29 Sept. 1863). Items include flour, wheat, corn, etc.

A. N. CHARLAND, AVOCAT.

Bureau ci-devant occupé par L'HONORABLE C. J. LABERGE. Il suivra les Cours du District d'Iberville et le Circuit de Marieville.

DEPARTEMENT DES TERRES. Québec, 10 août 1863.

AVIS est par les présentes donné qu'environ 250,000 acres des Terres Publiques situées dans les Townships de Ham, South Ham, Wolfstown, Wotton et St. Camille dans le Comté de Wolfe, C. E. seront offertes en vente par Encan Public au Village de St. Hypolite, dans le Township de Wotton, VENDREDI, le SIXIEME jour de NOVEMBRE prochain, à MIDI. Termes :—Le prix d'achat en entier devra être payé sur le champ.

Pour plus amples informations s'adresser à l'Agent local, J. T. LEBEL, Ecr., à Wotton, C. E. ANDREW RUSSELL, Assistant-Commissaire. 1 Septembre 1863.

Pharmacie de St. Jean, RUE FRONT, ST. JEAN, C. E.

Dans l'établissement ci-devant occupé par M. E. D. MAODONALD, F. L. WIGHT, CHIMISTE ET DROGUISTE.

Il tient constamment en mains un assortiment complet de

REMEDES

ET DE Médecines Patentées.

PARFUMS, BROSSES, PEIGNES, &c., &c., &c.

Huiles, Peintures et Bois de Teinture GRAINES DE JARDIN, DE CHAMP ET DE FLEURS.

Le tout garanti de première qualité.

EN OUTRE : SALSEPAREILLE DE BRISTOL.

AMER DE HOSTETTER.

EAU DE FLORIDE, ETC.

F. L. WIGHT. St. Jean, 24 avril 1873.

BILLS PRIVÉS

Les personnes qui, dans le Bas-Canada, se proposent de s'adresser à l'ASSEMBLEE LEGISLATIVE pour obtenir la sanction de BILLS PRIVÉS ou LOI CAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de corporation pour des fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles 53ème et suivantes du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la Gazette du Canada), elles sont requises d'en donner DEUX MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la Gazette du Canada, en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné. Le premier et le dernier de tels avis doivent être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les trois premières semaines de la session. J. E. DOUCET, ALFRED TODD, Greffier du Bureau des Greffiers-en chef du Bills Privés, Bureau des Bills Privés, C. Législatif. A. Législative. Québec, 6 juillet 1863.

AUGUSTIN DEMERS, Epicier,

COIN DES RUES CHAMPLAIN ET BERNIER.

Annonce que l'on trouvera toujours dans son établissement, la meilleure collection d'Épicerie pour les familles. Ayant une grande expérience dans sa ligne d'affaire, il est en mesure de pourvoir aux besoins de ses pratiques en ayant constamment en mains un assortiment et complet de Thé vert et noir, Cassonades, Savons, Empois, Chandelles, Epices, etc., etc. Sa ligne de conduite est d'offrir de bonnes marchandises à BAS PRIX !! St. Jean, 30 mai 1860.

Dr. TRESTLEER, DENTISTE.

Encoignure des Rues St. Lambert et Petit Rue St. Jacques, vis-à-vis de chez le Dr. F. Cluson.

ETABLISSEMENT CANADIEN.

Meubles de Ménage.

M. Parisault, a l'honneur d'informer les citoyens du district d'Iberville, et le public en général, et tous ceux qui ont besoin de Meubles de Ménage, qu'ils pourront se procurer à son magasin tout ce dont ils peuvent avoir besoin. Il aura constamment en mains un assortiment très varié de MEUBLES DE MENAGE, pour SALON, SALLE à Dîner, CHAMBRE à COUCHER, ETC.

Sofas, Canapés, Fauteuils, Berceuses Chaises, Table à Carte, Table à Dîner avec feuilles extras, Sideboards, Chiffonniers, Garde-robe, Lavemains, Bois de lits, Bureau de toilette, Commodes, Miroirs de toutes grandeurs, etc., etc.

Faits dans les derniers goûts, avec élégance, solidité et avec les meilleurs matériaux. En venant rendre une visite à son ETABLISSEMENT CANADIEN, l'acheteur pourra se convaincre qu'il peut se procurer tout ce dont il aura besoin, à des Prix beaucoup plus bas qu'ils se vendent généralement ailleurs.

C. E. PARISAULT, EBENISTE. No. 273, RUE NOTRE-DAME. Vis-à-vis l'Eglise des Récollets. Montréal, 5 Septembre 1862.

COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE

De Londres et Liverpool.

CAPITAL—DEUX MILLIONS STERLING.

Et un grand fonds de réserve.

DEPARTEMENT DU FEU.

Cette Compagnie continue à assurer les bâtimens et autres propriétés de toutes descriptions contre pertes ou dommages par le feu, aux conditions les plus favorables et aux taux les plus bas qui soient chargés par aucunes des compagnies anglaises.

Toutes pertes raisonnables sont promptement réglées sans déduction ou discount et sans référence en Angleterre. Le grand Capital et la direction judicieuse de cette Compagnie offrent la plus grande sûreté aux assurés. Aucune charge pour police ou transport.

DEPARTEMENT DE LA VIE.

Les avantages suivants sont offerts parmi un grand nombre d'autres par cette Compagnie aux personnes qui se proposent d'assurer leurs vies. Parfaite sécurité pour remplir parfaitement ses engagements envers les teneurs de polices.

Taux favorables de premium. Une grande réputation de prudence et de jugement et la plus grande libéralité dans la considération de toutes les questions qui concernent les intérêts des assurés.

Il est alloué trente jours de grâce pour le paiement et le renouvellement de premium et l'on ne perd pas sa police s'il y a eu faute sans intention.

Les polices qui échoient sans le paiement de premium peuvent être renouvelées dans les trois mois, en payant le premium, avec une amende de dix chelins par cent, sur la reproduction de preuve satisfaisante de la bonne santé de la personne assurée.

Participation de profits par l'assuré, se montant au deux tiers du montant net. De forts bonus ont été déclarés en 1855 se montant à 22 par cent, par année, sur la somme assurée, étant sur les âges de vingt à quarante, 20 par cent sur le premium. La prochaine division des profits aura lieu en 1860.

On ne charge pas pour les seaux et les polices. Rémunération du Médecin payée par la Compagnie. Pour References Medical-R. H. Wight, Médecin. Agent pour St. Jean et les environs, Wm. COOTE. Agent à Montréal, H. L. ROUTH. 23 janvier 1863.

Le Franco-Canadien

PARAIT LES MARDI ET VENDREDI DE CHAQUE SEMAINE.

Les conditions de l'abonnement sont DEUX PIASTRES ET DEMIE par an payable à la fin de chaque année, ou de DEUX PIASTRES payable d'avance.

L'abonnement pour les Etats-Unis est de TROIS PIASTRES par année invariablement payable d'avance.

Toutes lettres et correspondances doivent être adressées (franc de port) au Propriétaire du Franco-Canadien, à St. Jean.

Prix des Annonces.

Table with 2 columns: Description of ad placement and Price. Includes rates for first insertion, subsequent insertions, and long-term rates.

I. Bourguignon, Imprimeur et Propriétaire. Rue Longueuil, vis-à-vis le Collège.